

SNTRS



CNRS-INRIA
INSERM-IRD

SNTRS Informations

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif
Tel : 01 49 58 35 85 – Télécopie : 01 49 58 35 33 – Courrier électronique : sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr

N° 6 du 11 avril 2003

Spécial Comptes-Rendus

Sommaire

10 avril,

Une nouvelle mobilisation forte dans la recherche :

- **Plus de 400 manifestants au siège de l'INSERM, 250 à Nantes, 80 à Lyon, 50 à Lille ... à l'occasion du CA INSERM,**
- **Plus de 2000 manifestants devant le Panthéon.**

Communiqué du SNTRS-CGT

page 2

Compte-rendu du Conseil d'administration INSERM et

Intervention des syndicats au CA de l'INSERM

page 3 & 4

Premier Bilan des Actions

du 10 avril 2002

A l'Appel de l'Intersyndicale INSERM et des Directeurs d'Unités, des rassemblements ont eu lieu à Paris au siège de l'INSERM (au moins 400 personnes) et en Région devant les ADR INSERM (250 à Nantes, 80 à Lyon, 50 à Lille, ...), à l'occasion du Conseil d'Administration de l'INSERM devant débattre du Budget 2003, pour protester contre les mesures de restrictions budgétaires prises par le gouvernement (annulations et gels des crédits 2003). De plus, une forte manifestation (au moins 2000 personnes) a aussi eu lieu du Luxembourg au Panthéon pour « l'enterrement de la recherche publique » à l'appel des personnels de l'Institut Cochin et avec le soutien des organisations syndicales.

Devant cette forte mobilisation des personnels de l'INSERM, le Conseil d'Administration de l'INSERM a adopté à l'unanimité une motion dans laquelle il « *tient à manifester sa très vive inquiétude sur les moyens alloués en 2003 aux laboratoires et sur les conséquences à court et à long terme pour les recherches pratiquées à l'Inserm* ». La Présidente et la Vice-Présidente du CA INSERM sont mandatées pour prendre rendez vous avec la Ministre déléguée à la recherche.

Lors du débat au CA, la récente annonce par la Ministre de l'abandon des « gels » de 30% a été discutée : si l'ensemble des membres du CA se félicitent de cette mesure, qui est en fait un premier résultat de la forte mobilisation des personnels de la recherche. Aussi bien le Secrétaire Général de l'INSERM que le représentant du Ministère des Finances ont appelé à la plus grande « prudence » par rapport à cette annonce, vu le contexte « difficile » du budget de la France aujourd'hui.

Le SNTRS CGT appelle donc les personnels de l'INSERM à continuer la mobilisation et l'action pour obtenir le rétablissement des dotations des laboratoires, un rattrapage budgétaire 2003 et de préparer un budget 2004 ambitieux.

Paris, le 11 avril 2003

COMPTE RENDU RAPIDE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSERM DU 10 AVRIL 2003

Avant l'ouverture de la séance, deux délégations ont été reçues : un membre de la délégation intersyndicale a lu le texte préparé par tous les syndicats de l'INSERM (voir texte ci-joint), puis un Directeur d'Unité s'est exprimé au nom de ses collègues.

Le principal point de l'ordre du jour était la **Décision Modificative N°1 (DM1) du Budget 2003 de l'INSERM**.

Mme Giacobino, Directrice de la Recherche, a confirmé les déclarations de Mme la Ministre la veille concernant « la suppression du gel », et le fait qu'il n'y aurait plus aucune annulation pour le reste de l'année. Mais, interrogés sur le retour du gel de crédits des Unités de 30% aux 10% habituels, ni le Secrétaire Général de l'INSERM, Mr Douchin, ni le représentant de la Direction du Budget, Mr Moreau, n'ont voulu prendre d'engagement avant un examen plus approfondi.

Selon Mr Moreau (Bercy), « l'INSERM devrait disposer de

514 Millions d'Euros (ME) en 2003 alors qu'il a dépensé 457 ME en 2002 ». Mais il faut tempérer fortement cet optimisme car les 514 ME comportent en fait des reports de crédits de 2002 en 2003, et qu'il y aura forcément sur les 514 ME, par les mécanismes habituelles incontournables, des reports de 2003 en 2004.

La DM1 a été votée avec 6 voix contre, les 5 représentants élus des personnels présents (à noter l'absence d'une élue du SGEN) et un Directeur d'Unité nommé.

La Présidente du Conseil d'Administration, Mme M. Capron, a ensuite proposé au Conseil l'envoi d'un **communiqué de presse**. Le texte ci-dessous, rédigé par la Présidente et la Vice-Présidente Mme K. Schwartz, a reçu l'accord général et a été envoyé immédiatement à la presse :

Jean KISTER, Elu SNTRS CGT au CA INSERM

Communiqué du Conseil d'Administration de l'Inserm du 10 avril 2003

Le Conseil d'Administration se félicite des mesures annoncées le 9 avril 2003 par voie de presse par Madame la Ministre déléguée à la Recherche et aux nouvelles technologies et, au delà, du témoignage de la volonté du Gouvernement de préparer l'avenir du pays par la recherche et l'innovation.

Cependant le Conseil d'Administration tient à manifester sa très vive inquiétude sur les moyens alloués en 2003 aux laboratoires et sur les conséquences à court et à long terme pour les recherches pratiquées à l'Inserm et ce dans un contexte de compétitivité internationale accrue.

Le Conseil d'Administration tient à rappeler que l'Inserm est l'un des acteurs principaux de la recherche biomédicale et clinique en France conduite grâce à de nombreux partenariats des secteurs privés, publics et associatifs dont le développement est indispensable à la poursuite des missions de l'Inserm dans le domaine de la santé publique.

INTERVENTION DES ORGANISATIONS SYNDICALES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSERM DU 10 AVRIL 2003

Madame la présidente du CA, Mesdames, Messieurs,

Je suis chargé de vous faire la déclaration suivante au nom de tous les syndicats de notre Institut.

L'ensemble du monde de la recherche biomédicale est mobilisé aujourd'hui pour protester contre les restrictions budgétaires que nous pouvons qualifier d'historiques.

Vous ne serez pas surpris que nous ne soyons pas d'accord avec notre Ministre de la Recherche quand elle prétend que notre budget n'est pas en recul.

Pour nous la réalité est différente : la somme des mesures prises (*annulations et gels*) depuis la publication du budget primitif, aboutissent à une baisse hors salaire, de l'ordre de 36% des moyens de fonctionnement de l'INSERM.

La forte mobilisation de la communauté scientifique commence à porter ses fruits puisque Madame la Ministre vient d'annoncer (*dans l'allocution qu'elle a prononcée le*

mercredi 9 avril pour l'ouverture du colloque "Innover pour construire l'avenir") que les gels sur les budgets sont levés. Cependant nous avons toujours des craintes puisque le ministre du budget annonce en même temps de nouvelles restrictions budgétaires. Vous aurez sans doute, au cours de votre réunion, l'occasion d'en débattre en détail et de vous prononcer.

Néanmoins, en ne tenant pas compte des gels, les annulations cumulées restent au niveau de 16% pour l'INSERM, ce qui reste sans précédent. Ces mesures touchent également les autres EPST et l'université, elles sont absolument dramatiques pour la recherche dans nos laboratoires. Elles aboutiront, si elles sont maintenues, dès cette année, à l'abandon de nombreux projets, à terme, la disparition de pans entiers de recherche.

Au moment où se pose de manière aiguë, l'émergence en Europe d'un pôle de paix et de progrès social, plusieurs pays européens, la France en tête, effectuent de coupes

sombres dans leurs budgets de la recherche. Or, la remise en cause de la recherche biomédicale et son corollaire, la santé publique, remet en cause le progrès social.

Au même temps, les Etats-Unis d'Amérique, augmentent de manière conséquente leur budget de la recherche biomédicale (*NIH, NSF ...*), avec un doublement prévu sur 5 ans.

Tout se passe comme si l'espace européen de recherche impliquait la casse des systèmes nationaux, la casse des statuts des organismes et des personnels ; ce serait une tragique erreur dont l'Europe aurait du mal à se remettre.

Les choix effectués cette année par le gouvernement, s'inscrivent dans une dynamique de déclin initiée par les gouvernements précédents.

Quelles sont les conséquences de ces mesures sur les laboratoires de recherche ?

Les équipes ont les plus grandes difficultés à travailler. Elles ne fonctionnent pas normalement. Nombre d'entre elles ne peuvent pas passer de commandes ou faire des inscriptions pour des missions, etc. Nous ne pouvons plus acheter des matériels et investir. Ces difficultés remettent en cause la compétitivité de nos équipes.

Les personnels sont, évidemment fragilisés par cette politique. Chercheurs, ITA et jeunes chercheurs en formation (*DEA, doctorants et post-doctorants*) :

L'abandon en 2002 du plan pluriannuel de l'emploi scientifique, au moment où les EPST et les universités voient une partie importante de leurs effectifs statutaires partir à la retraite, abandon aboutit à pérenniser un haut niveau de précarité aussi bien pour les ITA que pour les chercheurs.

Le nombre très insuffisant d'ITA statutaires compromet très sérieusement le fonctionnement des équipes et des instituts en négligeant la dimension technologique de la recherche.

Le nombre de chercheurs statutaires est largement insuffisant pour faire face aux besoins de la recherche biomédicale avec en 2003 une diminution de 25 embauches à l'INSERM par rapport à 2002.

Des conditions déplorables sont infligées aux chercheurs en formation : allocations misérables, travail au noir par

l'abus des libéralités, conditions de travail souvent très difficiles, recrutement de plus en plus tardif pour une minorité (*aggravé par l'inversion du rapport CR2/CR1*). Pour la plupart, une absence de perspective qui entraîne la désaffection pour les filières scientifiques, voire le départ à l'étranger.

Cette désaffection sera d'autant plus grande que les carrières offertes dans les corps de chercheurs et d'ITA ne sont pas attractives. Les salaires sont notoirement insuffisants compte tenu de niveaux des qualifications requis, les carrières sont bloquées. Le budget 2003 n'apporte pas de solution à ces problèmes de fond, et ce ne sont pas les contrats d'interface, d'ailleurs rejetés par la majorité de scientifiques qui apporteront une solution.

Au niveau de la politique de recherche, qu'en est-il ?

Nous avons l'exemple récent du plan Cancer. Certains pensent que celui-ci démontre la bonne volonté du gouvernement en faveur de la recherche. Mais, comme pour les 3% d'augmentation du budget de la recherche inscrit dans le programme du président de la République, ne s'agit-il pas, simplement, d'un effet d'annonce ? Le budget INSERM de cette année nous permet d'avoir des doutes. De plus, quelle sera la place de notre organisme dans ce plan ? Qui sera chargé de la recherche fondamentale ?

Or la France a besoin d'une recherche fondamentale de qualité dans tous les domaines qui ne peut être assurée que par un service public de recherche avec des moyens accrus. La notion de « retour sur investissement » n'est pas recevable car tout n'est pas marchandise. Accepter le « faire de l'argent » c'est s'appêter à dire demain que l'éducation, les malades, les handicapés n'offrent pas assez de retour sur investissement.

Mesdames, Messieurs, les membres du Conseil d'administration, les manifestants au siège de l'INSERM et dans les ADR de province vous interpellent sur des enjeux qui n'ont rien de conjoncturels mais qui engagent l'avenir de la société française.

Nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, d'exprimer solennellement votre mécontentement quant à la situation budgétaire de l'INSERM.